



N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-BLANDFORD

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de Saint-Louis-de-Blandford tenue le **13 mars 2019**, à 19h30, à la salle du conseil située au 80, rue Principale, à Saint-Louis-de-Blandford.

Monsieur le maire, Gilles Marchand, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Siège # 1 M. Jean-François Desrosiers

Siège # 3 Mme Sylvie Gélinas

Siège # 4 M. Nicolas Dufresne

Siège # 6 Mme Patricia Hamel

Siège # 2 M. Marc Bédard, était absent de cette séance.

Siège # 5 M Mathieu Malenfant, était absent de cette séance.

Mme Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de secrétaire d'assemblée à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Le maire, M. Gilles Marchand, constate le quorum à 19h37 et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

13 mars 2019

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Autoriser le dépôt du projet de réaménagement du Gym à agri-esprit ;
4. Autoriser le dépôt du projet de la Salle Blandford au PIQM-MADA ;
5. Autoriser le dépôt du projet de réaménagement des bureaux municipaux au F.D.T
6. Autoriser le dépôt du projet de jeux pour améliorer la condition physique des aînés au Fond participation ;
7. Période de questions ;
8. Levée de l'assemblée ;

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil et aux personnes présentes dans la salle.

(2019-02-025)

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Mme Patricia Hamel, et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



(2019-03-026)

N° de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

3. Autoriser le dépôt du projet de réaménagement du Gym à agri-esprit

Attendu que le programme Agri-Esprit offre la possibilité de déposer un projet avant le 29 mars 2019 ;

Attendu que la municipalité désire déposer un projet en rapport avec le réaménagement d'un gym ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Nicolas Dufresne et résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande de subvention auprès de Financement agricole Canada pour le Programme Agri-Esprit et de transmettre le formulaire à cet effet. Il est également résolu d'autoriser M. Gilles Marchand, maire, et Mme Julie Galarneau, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document concernant la demande de subvention auprès de Financement agricole Canada.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-03-027)

4. Autoriser le dépôt du projet de la Salle Blandford au PIQM-MADA

Attendu que le programme PRIMADA offre la possibilité de déposer un projet ;

Attendu que le programme PRIMADA est l'ancien PIQM-MADA ;

Attendu que la municipalité désire déposer un projet en rapport avec le réaménagement de la Salle Blandford ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jean-François Desrosiers et résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande de subvention auprès de PRIMADA et de transmettre le formulaire à cet effet. Il est également résolu d'autoriser M. Gilles Marchand, maire, et Mme Julie Galarneau, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document concernant la demande de subvention auprès du programme PRIMADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(2019-03-028)

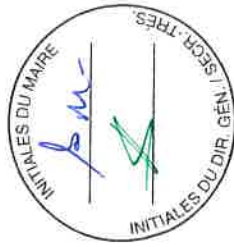
5. Autoriser le dépôt du projet de réaménagement des bureaux municipaux au F.D.T

Attendu que le projet de réaménagement des bureaux municipaux entre dans les critères du F.D.T ;

Attendu que la municipalité désire déposer un projet en rapport avec le réaménagement des bureaux municipaux ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Nicolas Dufresne et résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande de subvention auprès de la MRC au F.D.T et de transmettre le formulaire à cet effet. Il est également résolu d'autoriser M. Gilles Marchand, maire, et Mme Julie Galarneau, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document concernant la demande de subvention auprès de la MRC au F.D.T.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

N° de résolution
(2019-03-029)

6. Autoriser le dépôt du projet de jeux pour améliorer la condition physique des aînés au Fond participation

Attendu que la municipalité désire déposer un projet de jeux pour améliorer la condition physique des aînés au Fond participation ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Nicolas Dufresne et résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale à déposer une demande de subvention auprès du Fond participation et de transmettre le formulaire à cet effet. Il est également résolu d'autoriser M. Gilles Marchand, maire, et Mme Julie Galarneau, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document concernant la demande de subvention auprès du Fond participation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

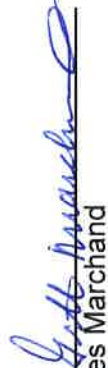
7. Période de questions


M. Gilles Marchand, maire, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question conformément au règlement de la municipalité.

8. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

Il est proposé par le conseiller M. Nicolas Dufresne, de lever l'assemblée à **19 heures et 58 minutes**.


Gilles Marchand
Maire


Julie Galarneau
Directrice générale

Le maire, M. Gilles Marchand, par la signature de ce procès-verbal, est en accord avec toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.



Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford

N° de résolution
ou annotation
